

Stéphane PEU

*Député
2^{ème} circonscription de la Seine-Saint-Denis
(Pierrefitte, Saint-Denis, Villetaneuse)
Secrétaire de l'Assemblée nationale
Membre de la Commission des Affaires économiques*

REF : ELN/SP-20240801-WIT

Monsieur Jacques WITKOWSKI

Préfet

Préfecture de la Seine-Saint-Denis

Esplanade Jean Moulin

93000 Bobigny

Paris, le 1^{er} août 2024

Monsieur le Préfet,

Je souhaite, par la présente, porter à votre connaissance la situation extrêmement délicate et humainement très difficile rencontrée depuis plusieurs mois à *l'hôpital Delafontaine à Saint-Denis* par **près de 60 femmes et de très jeunes enfants**.

En effet, comme j'ai déjà eu l'occasion de vous sensibiliser sur un sujet semblable il y a plusieurs mois déjà, de nombreuses femmes enceintes ou avec de jeunes enfants, parfois avec des conjoints, sont contraintes faute de toit d'occuper chaque nuit les abords de la maternité de *l'hôpital Delafontaine à Saint-Denis*.

Sensibilisé sur la situation par des personnels de l'hôpital, je suis allé à la rencontre de ces ménages cette semaine. Après un long échange et lecture de documents, je peux vous témoigner de la détresse de ces ménages tout comme des démarches engagées pour trouver une solution, mais qui n'ont pour l'heure pas abouties. Pourtant, les efforts fournis pour sortir de cette situation sont importants et soutenus par un collectif « Combat pour l'hébergement » composé principalement de personnels de l'hôpital, qui multiplie les interventions et les appels au 115, en vain.

Le jour de ma venue il y avait une vingtaine de femmes seules dont huit avec des enfants et cinq enceintes, une quinzaine de couples sans enfants et une vingtaine de couples avec enfants dont dix femmes enceintes.

Aussi, Monsieur le Préfet, je vous saurais gré de bien vouloir vous saisir de cette situation afin qu'une solution décente et durable soit proposée à ces ménages dont l'état de vulnérabilité est évident.

Sachez que je me tiens à votre disposition pour échanger sur cette affaire et tiens à votre disposition les coordonnées du collectif.

Dans cette attente, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Stéphane PEU

Député de la Seine-Saint-Denis